

VOTRE AGENCE SPECIALISTE DES MARCHES PUBLICS



CATALOGUE DE NOS FORMATIONS 2022

- ✓ LES FONDAMENTAUX DES MARCHES PUBLICS - 1 jour
- ✓ LES MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE - 2 jours
- ✓ ACTUALITE DES MARCHES PUBLICS - 1 jour

**MONTEZ EN COMPÉTENCES, PERFECTIONNEZ-VOUS POUR ÊTRE
AUTONOME ET EFFICACE !**



Agence AGUINALIN

54, rue Dessoles – 32 000 AUCH – Contact : 06 31 15 17 52 – Mail : jaguinalin@gmail.com
Prestataire de formation déclarée sous le n° 76320058932

Mise à jour au 05/01/2022



Des formations pour sécuriser vos procédures d'achat

Des formations à **distance ou en présentiel** basées sur des **cas concrets** pour être **opérationnel autonome et efficace**

Des formations **sur-mesure** en **petit groupe (maximum 3 personnes) ou en individuel**

Notre organisme de formation

L'Agence AGUINALIN est un organisme de formation dont la **déclaration d'activité est enregistrée sous le numéro 76 32 00589 32**, auprès du préfet de la Région Occitanie.

Julie AGUINALIN, gérante de l'organisme est responsable des formations et de leur organisation.



Notre Agence est également **certifiée QUALIOPI** au titre de la catégorie « actions de formation », afin de garantir un process de qualité dans nos formations.

Cette certification vous permet **d'obtenir des financements auprès des OPCO**.

Nos locaux sont situés dans le Gers en Occitanie mais nous **interventions dans toute la France, en présentiel ou à distance** selon les besoins de chaque participant.



Les formations sont animées par **Julie AGUINALIN, juriste** de formation, **spécialiste** des marchés publics depuis **plus de 12 ans**, **ancienne acheteuse** en structure publique.

Suivi et évaluation des formations

Avant la formation – modalités d'accès :	<ul style="list-style-type: none">- Etude des besoins et du niveau de chaque participant- Proposition d'un programme adapté- Informations sur les délais de prise en charge par un OPCO (pour une demande de prise en charge, il est conseillé de faire la demande au moins 1 mois avant le début de formation)- Validation de la formation (signature de la convention)- Préparation de la formation- Envoi des convocations 7 jours environ avant le début de la formation.
Pendant la formation :	<ul style="list-style-type: none">- Informations sur le déroulé de la formation- Feuille d'émargement- Vérification continue de la bonne compréhension des thèmes abordés (ateliers et exercices pratiques individuels, mise en situation sur un cas concret, échanges d'expérience...)- Questionnaire validation des acquis en fin de formation- Evaluation de satisfaction en fin de formation « à chaud »- Remise du support de présentation et des documents pratiques par mail ou sous clé USB.
Après la formation :	<ul style="list-style-type: none">- Envoi des documents administratifs : feuille émargement, bilan et attestation de fin de formation.- Evaluation de satisfaction 3 mois après la formation pour vérifier les acquis de la formation à froid.



Formation inter – Initiation

LES FONDAMENTAUX DES MARCHES PUBLICS



Objectifs

- Connaître le cadre général et le fonctionnement des marchés publics
- Savoir définir précisément ses besoins et apprécier les seuils
- Comprendre la mise en œuvre d'une procédure de passation



Publics

Toute personne intervenant sur des procédures de marchés publics.

Pour les personnes en situation de handicap : Nous vous invitons à nous contacter pour définir ensemble vos besoins, vous pouvez également en parallèle obtenir des informations pratiques via le site de AGEFIPH : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>



Prérequis

Cette formation est accessible à tout public et ne nécessite pas de prérequis.



Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Formation en présentiel ou à distance (modalités des formations à distance en page 9).

Diaporama : présentation PowerPoint avec un échange interactif tout au long de la formation.

Ateliers et exercices pratiques.

Mises en situation individuelles sur des cas concrets.

Être équipé d'un ordinateur portable est indispensable pour les ateliers pratiques pour les formations en présentiel.

Durée : 1 jour – 7 heures

Tarif : 690€ TTC/ jour/ participant

Nombre de participants : Formation en petit groupe (minimum 1 personne - maximum 3 personnes)

Modalités d'accès/inscriptions :

- Etude des besoins et du niveau de chaque participant
- Proposition d'un programme adapté
- Validation de la formation (signature de la convention)

Formatrice : Julie AGUINALIN, spécialiste des marchés publics, juriste de formation, ancienne acheteuse en structure publique.

Contact :

Tel : 06.31.15.17.52

Mail : agenceaguinalin@gmail.com

Le programme de la formation

Module 1 Les fondamentaux des marchés publics

- ✓ Le cadre général des marchés publics
- ✓ Le cadre juridique : textes applicables
- ✓ Evolution de la réglementation dont le nouveau code de la commande publique
- ✓ Les différents types de marchés publics
- ✓ Les principes fondamentaux
- ✓ Sigles relatifs aux marchés publics



Atelier pratique : Trouver les informations utiles et pratiques sur le cadre général des marchés publics ?

Module 2 : Le fonctionnement des marchés publics

- ✓ La définition des besoins : étape clé d'un achat optimisé
 - Définir précisément ses besoins : techniques de recensement et d'étude, valeur estimative, principales caractéristiques technique, prix...
 - La pratique du « sourcing » : consultation préalable des opérateurs économiques
- ✓ Appréciation des seuils, exigences de publicité
- ✓ L'allotissement
- ✓ Les différentes procédures existantes :
 - Marchés passés sans formalités préalables
 - Marchés à procédure adaptée (MAPA)
 - Procédures formalisées
- ✓ Les différentes formes de marchés
- ✓ Le prix dans les marchés publics (forme, nature).

 **Atelier pratique : sur un cas concret – rédaction d'une feuille de route pour définir précisément ses besoins - apprécier les seuils et le type de marché adapté.**

Module 3 : La passation d'un marché public

- ✓ La préparation des pièces du dossier de consultation des entreprises (DCE)
- ✓ La publicité du marché
- ✓ La communication avec les candidats
- ✓ La réception et l'ouverture des plis
- ✓ L'analyse des candidatures et des offres
- ✓ La négociation dans les marchés publics
- ✓ Intervention de la commission d'appel d'offres
- ✓ La mise au point du marché
- ✓ Notification du rejet des offres
- ✓ La signature et l'attribution du marché
- ✓ Publication des données essentielles des marchés publics (OPEN DATA)



Module pratique : lecture commune des pièces d'un modèle de DCE.

Bilan de la formation.



Formation inter – perfectionnement LES MARCHES A PROCEDURE ADAPTEEE



Objectifs

- Connaître la réglementation applicable
- Savoir définir ses besoins et apprécier les seuils
- Savoir mettre en œuvre la procédure de passation en maîtrisant la dématérialisation et le nouveau Code de la commande publique
- Connaître les règles en matière d'exécution des marchés



Publics

Toute personne intervenant sur des procédures de marchés publics.

Pour les personnes en situation de handicap : Nous vous invitons à nous contacter pour définir ensemble vos besoins, vous pouvez également en parallèle obtenir des informations pratiques via le site de AGEFIPH : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>



Prérequis

Connaître le cadre général des marchés publics



Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Formation en présentiel ou à distance (modalités des formations à distance en page 9).

Diaporama : présentation PowerPoint avec un échange interactif tout au long de la formation.

Ateliers et exercices pratiques.

Mises en situation individuelles sur des cas concrets.

Être équipé d'un ordinateur portable est indispensable pour les ateliers pratiques pour les formations en présentiel.

Durée : 2 jours – 14 heures

Tarif : 550€ TTC/ jour/ participant

Nombre de participants : Formation en petit groupe (minimum 1 personne - maximum 3 personnes)

Modalités d'accès/inscriptions :

- Etude des besoins et du niveau de chaque participant
- Proposition d'un programme adapté
- Validation de la formation (signature de la convention)

Formatrice : Julie AGUINALIN, spécialiste des marchés publics, juriste de formation, ancienne acheteuse en structure publique.

Contact :

Tel : 06.31.15.17.52

Mail : agenceaguinalin@gmail.com

Le programme de la formation

Module 1 : Les fondamentaux des marchés publics

- ✓ Le cadre général des marchés publics
- ✓ Le cadre juridique : textes applicables
- ✓ Evolution de la réglementation dont le nouveau code de la commande publique
- ✓ Les différents types de marchés publics
- ✓ Les principes fondamentaux



Atelier pratique : Trouver les informations utiles et pratiques sur le cadre général des marchés publics ?

Module 2 : La réglementation applicable en procédure adaptée

- ✓ Définition
- ✓ Cadre juridique
- ✓ Conditions de recours
- ✓ Liberté contractuelle et responsabilité du pouvoir adjudicateur

Module 3 : la définition des besoins et l'appréciation des seuils

- ✓ Définir précisément ses besoins : étape clé d'un achat optimisé
- ✓ Recourir au sourcing
- ✓ Apprécier les seuils et les exigences de publicité
- ✓ Allotir ses marchés : principe et exceptions
- ✓ Choisir une technique d'achat adaptée



Atelier pratique : rédaction d'une feuille de route pour définir ses besoins et apprécier les seuils applicables sur un exemple concret.

Module 4 : La mise en œuvre de la procédure de passation

- ✓ La préparation des pièces du dossier de consultation des entreprises (DCE)
- ✓ La dématérialisation des procédures
 - Le cadre juridique et technique
 - Principes et étapes à respecter
 - Information des entreprises : les mentions à indiquer dans le DCE
 - La mise en ligne des documents de la consultation
 - L'utilisation du DUME (document unique de marché européen)
- ✓ La publicité adaptée
- ✓ La communication avec les candidats
- ✓ La réception et l'analyse des candidatures et des offres
- ✓ La négociation
- ✓ La fin de la procédure



Etude de cas :

Etude et analyse d'un DCE.

Préparation d'un règlement de la consultation sur cas pratique.

Module 5 : L'exécution des marchés à procédure adaptée

- ✓ Identifier les pièces contractuelles et les pièces relatives à l'exécution
- ✓ Les règles relatives aux prix et au paiement
 - Forme et variation des prix
 - Les modes de paiement
- ✓ La facturation électronique
- ✓ Les modifications des marchés
- ✓ Le règlement amiable des litiges

Bilan de la formation.



Formation inter-entreprises - perfectionnement L'ACTUALITE DES MARCHES PUBLICS



Objectifs

- Décrypter et analyser l'actualité des marchés publics
- Identifier les nouvelles pratiques à mettre en œuvre



Publics

Toute personne intervenant sur des procédures de marchés publics.

Pour les personnes en situation de handicap : Nous vous invitons à nous contacter pour définir ensemble vos besoins, vous pouvez également en parallèle obtenir des informations pratiques via le site de AGEFIPH : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>



Prérequis

Bon niveau de connaissances et de pratique en marchés publics.



Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Formation en présentiel ou à distance (modalités des formations à distance en page 9).

Diaporama : présentation PowerPoint avec un échange interactif tout au long de la formation.

Ateliers et exercices pratiques.

Mises en situation individuelles sur des cas concrets.

Être équipé d'un ordinateur portable est indispensable pour les ateliers pratiques pour les formations en présentiel.

Durée : 1 jour – 7 heures

Tarif : 690€ TTC/ jour/ participant

Nombre de participants : Formation en petit groupe (minimum 1 personne - maximum 3 personnes)

Modalités d'accès/inscriptions :

- Etude des besoins et du niveau de chaque participant
- Proposition d'un programme adapté
- Validation de la formation (signature de la convention)

Formatrice : Julie AGUINALIN, spécialiste des marchés publics, juriste de formation, ancienne acheteuse en structure publique.

Contact :

Tel : 06.31.15.17.52

Mail : agenceaguinalin@gmail.com

Le programme de la formation

Module 1 : Le nouveau code de la commande publique

- ✓ Un document unique réunissant l'ensemble des textes applicables aux différents contrats de la commande publique
- ✓ Une codification à droit constant et ses exceptions (intégration de certaines règles jurisprudentielles bien établies)



Atelier pratique : Trouver les informations utiles et pratiques sur la réglementation des marchés publics

Module 2 : L'impact de la LOI ASAP dans les marchés publics

- ✓ Le relèvement temporaire du seuil de dispense de procédure pour les marchés de travaux
- ✓ Une dispense de procédures justifiée par un motif d'intérêt général
- ✓ La protection des entreprises en redressement judiciaire
- ✓ L'assouplissement du dispositif de réservation des marchés publics
- ✓ La simplification des avances dans les marchés publics

Module 3 Les nouveaux CCAG applicables depuis le 1^{er} octobre 2021

- ✓ Des CCAG actualisés et modernisés
- ✓ Les principales nouveautés
- ✓ La création d'un nouveau CCAG spécifique à la maîtrise d'œuvre
- ✓ L'intégration du développement durable
- ✓ L'exécution financière et le régime des avances dans les marchés publics
- ✓ Dématérialisation et traitement des données à caractère personnel
- ✓ L'arrêté modificatif du 7 octobre 2021



Atelier pratique : décrypter les fiches pratiques mises à la disposition de acheteurs pour sécuriser leurs procédures

Module 4 : La loi climat et résilience pour une commande publique plus responsable

- ✓ La prise en compte des objectifs de développement durable dans les spécifications techniques
- ✓ La prise en compte des caractéristiques environnementales de l'offre dans les critères d'attribution
- ✓ La prise en compte des considérations relatives au domaine social ou à l'emploi dans les conditions d'exécution pour les marchés publics formalisés



Atelier pratique : étude et analyse d'un dossier de consultation des entreprises avec la formatrice
Elaboration d'une fiche pratique pour proposer des critères adaptés. Travail en petit groupe. Correction avec la formatrice – pistes d'amélioration, échanges et retours d'expérience.

Module 5 : Autres actualités

- ✓ La loi AGECE : obligation pour les acheteurs publics d'acquérir des biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées
- ✓ La fin des accords-cadres sans maximum
- ✓ Seuils de procédure formalisée applicables aux marchés publics et contrats de concession au 01/01/2022

Bilan de la formation

Informations pratiques

Financement de nos formations :

L'Agence AGUINALIN est **certifiée QUALIOP1**.

Cette certification vous permet d'obtenir des financements auprès des OPCO.

Toutes nos formations peuvent être prises en charge possible par votre OPCO (sous réserve d'acceptation).

Pour une demande de prise en charge par un OPCO, il est conseillé de faire la demande au moins 1 mois avant le début de formation.

Pour les personnes en situation de handicap

Nous vous invitons à nous contacter pour définir ensemble vos besoins, vous pouvez également en parallèle obtenir des informations pratiques via le site de AGEFIPH : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>

Formations sur-mesure :

Nous intervenons également directement en entreprise pour des formations adaptées. N'hésitez pas à nous contacter pour étudier ensemble vos besoins.

Modalités particulières pour les formations à distance :

Nos formations à distance sont interactives et recréent l'environnement d'une formation en présentiel.

Nos classes à distance sont dispensées en visioconférence, en alternant comme en présentiel la théorie et la pratique.

Pour les formations sur 2 jours, le déroulé de la formation sera proposé en 4 demi-journées ou en 2 journées non consécutives pour un meilleur apprentissage.

Les outils nécessaires pour suivre une formation à distance : un ordinateur avec connexion wifi, un micro et une webcam.

CONTACT

Pour nous joindre et définir ensemble vos besoins :

- ✓ Julie AGUINALIN – Formatrice et responsable du suivi des formations
- ✓ Tel : 06.31.15.17.52
- ✓ Mail : jaguinalin@gmail.com
- ✓ Notre site internet : <https://www.marchespublicsoptimises.fr/>

Pour nous trouver :

Bureaux administratifs
54 rue Dessoles
32000 AUCH

